

**6327/25**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**SÉNAT**

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 20 février 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 20 février 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE au Conseil de  
l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur  
de la Banque centrale européenne (BCE/2025/6)**





Bruxelles, le 18 février 2025  
(OR. en)

6327/25

UEM 66

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Madame Christine LAGARDE, présidente de la Banque centrale européenne
Date de réception:	17 février 2025
Destinataire:	Monsieur Thomas WESTPHAL, directeur général, Conseil de l'Union européenne

---

Objet:	RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banque centrale européenne (BCE/2025/6)
--------	---

---

Les délégations trouveront ci-joint la recommandation de la Banque centrale européenne BCE/2025/6.



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
EUROSYSTEME

FR

**RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

**du 12 février 2025**

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur  
de la Banque centrale européenne  
(BCE/2025/6)**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,  
vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et  
notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit:

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la BCE, Baker Tilly GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, expirera après la vérification des comptes de l'exercice 2024. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2025.
- (3) La BCE a sélectionné Forvis Mazars GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2025 à 2029, avec la possibilité de proroger le mandat d'au plus deux exercices supplémentaires (c'est-à-dire jusqu'en 2030 ou 2031),

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION:

Il est recommandé de désigner Forvis Mazars GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft en tant que commissaire aux comptes extérieur de la BCE pour les exercices 2025 à 2029, avec la possibilité de proroger le mandat d'au plus deux exercices supplémentaires (c'est-à-dire jusqu'en 2030 ou 2031).



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
EUROSYSTEME

FR

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 12 février 2025.

La présidente de la BCE

Christine LAGARDE